

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



3

FONCTIONNEMENT ET
ADMINISTRATION

ATTRACTIVITÉ



15

TRANSITION



7

21

SERVICES AUX
HABITANTS

“

Un territoire en
mouvement, tourné vers
l'avenir

En 2024, Saint-Louis Agglomération a affirmé son rôle moteur au service des habitants et des 40 communes. Dans un contexte budgétaire exigeant, la collectivité a su préserver la qualité et la proximité des services publics tout en investissant pour préparer l'avenir. Transition énergétique, mobilités durables, attractivité économique, habitat, solidarité territoriale et accès renforcé aux services traduisent une ambition claire : renforcer l'attractivité et améliorer durablement le cadre de vie. Ce rapport illustre la diversité des projets menés, les investissements engagés et la mobilisation des élus, des agents et des partenaires. Ensemble, il s'agit de bâtir un territoire dynamique, innovant et solidaire, au cœur des Trois Frontières.

Jean-Marc Deichtmann

Président de Saint-Louis Agglomération

30

LE CONSEIL
COMMUNAUTAIRE

28

LES SERVICES DE
L'AGGLOMÉRATION



Le rapport d'activité est édité par Saint-Louis Agglomération • Directeur de publication : Jean-Marc Deichtmann • Conception, rédaction et mise en page : Direction de la Communication de Saint-Louis Agglomération • Photographies : Saint-Louis Agglomération ; Adobe Stock ; Freepik ; Distribus ; Mathieu Nico ; NOVHASSO ; Kalimba ; Alter Alsace Énergies • Impression : Gyss Imprimeur • Date de parution : septembre 2025 - Tirage : 200 exemplaires • Dépôt légal : septembre 2025 - ISSN : 3000-9154 • Imprimé sur papier issu de filières durables.



www.agglo-saint-louis.fr



COMPÉTENCES

Compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la Ville
- Accueil des gens du voyage sur les aires permanentes
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Compétences supplémentaires

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire, création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services publics

Compétences facultatives

- Participation à la coopération transfrontalière dans les domaines de compétence de la collectivité
- Tourisme
- Contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Aménagement numérique du territoire
- Promotion de la culture et de la langue alsaciennes
- Mise à disposition des communes et associations d'une banque de matériel
- Entretien et gestion immobilière de la caserne de Gendarmerie de Hagenthal-le-Haut
- Habilitation de la collectivité à assurer ou recevoir toutes prestations de services au profit ou de la part des communes membres, de communes extérieures à son périmètre, de tous autres collectivités et établissements publics sous réserve que ces prestations soient accessoires à ses missions statutaires et ce dans le respect de la réglementation en matière de commande publique
- Attribution d'aides à des associations ou organismes retenus par le Conseil communautaire
- Formation de groupements de commandes

GOUVERNANCE

- **Le Conseil communautaire**, assemblée délibérante, se compose de 78 membres et 30 suppléants. Chacune des communes de l'Agglomération y est représentée, proportionnellement à sa population. Le Conseil règle les affaires communautaires, vote le budget et fixe les taux de fiscalité. **En 2024, il s'est réuni 7 fois et a approuvé 225 délibérations.**
- **Le bureau** réunit 25 élus : le Président, 15 Vice-Présidents et 9 assesseurs. Le Conseil communautaire délègue un certain nombre d'attributions au Président du bureau.
- **La conférence des maires**, assemblée de concertation et de coordination, réunit l'ensemble des maires des 40 communes membres.
- **Les commissions thématiques**, groupes de travail et de réflexion sans pouvoir décisionnel, sont composées d'élus des communes membres désignés par le Conseil communautaire. Il existe 17 commissions à ce jour, recouvrant les principaux champs d'action découlant des compétences statutaires. À cela s'ajoute un comité de rédaction compétent pour le magazine de l'Agglomération et un comité de pilotage portant la compétence « développement économique ».
- **Le Conseil de développement**, instance consultative et participative d'aide à la décision, réunit des membres de la société civile.

BUDGET ANNUEL DE LA COLLECTIVITÉ

En 2024, Saint-Louis Agglomération (SLA) a fêté ses 7 ans et a dû faire face à un certain nombre de bouleversements avec notamment une situation financière nationale alarmante qui a pesé sur les marges de manœuvre de la collectivité.

La Direction générale a ainsi tout mis en œuvre pour élaborer des solutions pour être plus efficace tout en maintenant la qualité de service délivré aux habitants.

Grâce à l'ensemble de ces efforts, en 2024 SLA parvient à :

1. ne pas faire d'emprunt supplémentaire
2. ne pas augmenter les taux de la fiscalité (taxe d'habitation, TEOM, cotisation foncière des entreprises, etc)
3. dégager un autofinancement de 8,9 M € permettant de couvrir le remboursement de sa dette et d'autofinancer ses investissements structurants pour le territoire.

La mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) à l'horizon 2029 assure à l'Agglomération une stabilité et une sécurisation de sa situation financière de manière durable.

EN 2024

$$32 \text{ M€} + 81 \text{ M€} = 113 \text{ M€}$$

d'investissements de fonctionnement de dépenses au bénéfice des habitants et du territoire

TRANSPORT PUBLIC ET MOBILITÉS

9,42
M€

SANTÉ ET SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

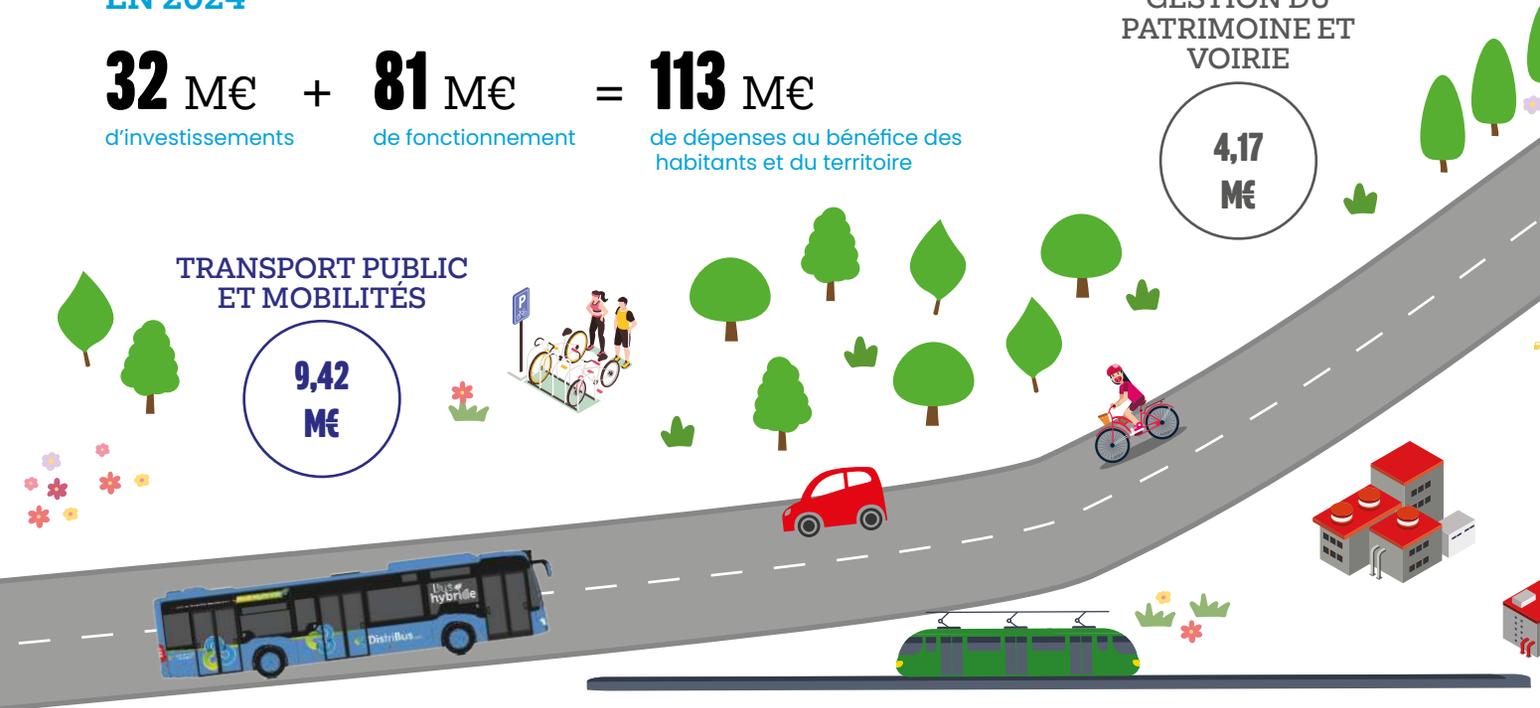
1,393
M€

MÉDIATHÈQUE ET ACTIONS CULTURELLES

1,467
M€

GESTION DU PATRIMOINE ET VOIRIE

4,17
M€





TOURISME

2,045
M€



COOPÉRATION
TRANSFRONTALIÈRE

1,042
M€



FISCALITÉ
REVERSÉE AUX
COMMUNES

24,378
M€

SERVICE
DÉPARTEMENTAL
INCENDIE ET
SECOURS

2,979
M€

PETITE
ENFANCE
JEUNESSE

4,522
M€

DOTATION DE
SOLIDARITÉ
COMMUNAUTAIRE

0,489
M€

SOUTIEN AUX
PROJETS DES
COMMUNES

0,698
M€



DÉVELOPPEMENT
DURABLE

1,315
M€



GESTION DE
L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT

22,95
M€

HABITAT ET POLITIQUE
DE LA VILLE

1,44
M€

DÉCHETS
MÉNAGERS

19
M€



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE,
AMÉNAGEMENT ET
URBANISME

5,841
M€

SPORT

5,299
M€

SYSTÈME
D'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE

1,012
M€



LA COMMANDE PUBLIQUE

Pour effectuer des travaux, acheter des fournitures ou des services, une collectivité se doit de lancer des procédures de marchés publics.

Un marché public est un contrat conclu à titre onéreux entre un acheteur public, en l'occurrence SLA, et un opérateur économique. Ces marchés doivent répondre à trois grands principes :

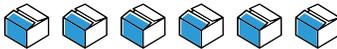
- liberté d'accès à la commande publique
- égalité de traitement des candidats
- transparence des procédures.

Au cours de l'année 2024, le service de la commande publique de l'Agglomération a passé **104 marchés**.

Travaux = 44



Fournitures = 30



Services = 20



Prestations intellectuelles = 7



Maîtrise d'œuvre = 3



LE PROJET D'ADMINISTRATION

La société évolue et notre Agglomération aussi. Pour répondre à ces changements et préparer l'avenir avec sérénité, la Direction générale s'est lancée dans l'élaboration d'un projet d'administration.

Sa construction, débutée en mai 2024, a été tripartite et a associé l'ensemble du personnel de SLA, les directions et un consultant extérieur, la société Mijohika Conseil.

Tous impliqués

Ce projet d'administration répond à des problématiques soulevées par les agents, les encadrants, les représentants du personnel, mais aussi par les élus lors de différents diagnostics du fonctionnement de la collectivité et notamment la campagne RPS (risques psycho-sociaux) menée en juin 2023, à laquelle ont été associés 57,5 % d'agents volontaires.

L'ensemble des agents a pu collaborer au projet en participant à des groupes de travail constitués autour de **4 thématiques** :

- les valeurs partagées
- s'adapter aux changements
- mieux communiquer
- favoriser l'engagement et l'épanouissement.

Cette réflexion commune a abouti à la définition de **3 grands axes** pour les années à venir...

- un service public proche des usagers et adapté aux changements de la société
- une administration innovante, créative, agile et collaborative
- un environnement de travail motivant

...et a permis d'identifier **56 actions concrètes** pour renforcer la qualité du service rendu, améliorer notre fonctionnement et favoriser un environnement de travail épanouissant.

Le 22 novembre 2024, la Directrice Générale des Services a présenté la version finale du projet d'administration à tous les agents de la collectivité. La retranscription des différents ateliers a donné lieu à la création d'une brochure et d'une synthèse, distribués lors de cet événement.



TRANSITIONS ET AMÉNAGEMENT

Énergie solaire

Dans le cadre de la rénovation d'une partie de la toiture des locaux appartenant à SLA et abritant la société HOLO3 à Saint-Louis, une centrale photovoltaïque a été posée et inaugurée le 3 avril.

Ce sont ainsi **90 panneaux** qui ont été installés pour une production estimée à **40 000 kilowattheures par an**, entièrement vendue à Primeo Énergie, soit **un revenu prévisionnel de près de 6 000 €/an**.

Les travaux d'un coût total de plus de **500 000 €** ont bénéficié de subventions de l'État et de la Région Grand Est. Ce projet répond parfaitement aux objectifs du « Plan Climat Air Énergie Territorial » car il vise à accroître la production d'énergie renouvelable sur le territoire.

Ateliers auto-rénovation accompagnés

Au cours de l'année 2024, le service Climat-Air-Énergie a mis en place un programme d'auto-rénovation accompagnée (ARA) en partenariat avec Alter Alsace Énergies. Il est destiné aux habitants du territoire souhaitant se former et être guidés dans la réalisation de travaux.

Ce sont ainsi **45 ménages** qui ont participé aux **6 ateliers** organisés autour des thématiques suivantes :

- pourquoi une rénovation énergétique globale et biosourcée est-elle plus performante et économique ?
- comment choisir ses menuiseries et les poser correctement pour améliorer son confort ?
- comment planifier son projet pour assurer une bonne jonction des isolants et une performance optimale ?



- comment poser son isolant pour obtenir des bonnes performances ?
- comment installer son système de chauffage en toute sécurité ?
- atelier de mise en pratique des enduits chaux chanvre/chaux terre pour la maison alsacienne.

La réussite de ces ateliers repose sur le partage de connaissance et d'expertise de professionnels du territoire vers des particuliers souhaitant effectuer des travaux eux-mêmes.

Un soutien financier aux communes

Dans le cadre du pacte financier et fiscal de solidarité, SLA a mis en place un dispositif d'**attribution de fonds de concours en faveur de ses communes membres** pour la période 2021-2026 inclus.

L'objectif de ce dispositif : **financer des projets communaux** qui doivent s'inscrire en cohérence avec le projet de territoire de la collectivité et être fondés sur trois grandes orientations :

1. un territoire plus fluide aux mobilités soutenables
2. un territoire de développement métropolitain équilibré et durable
3. un territoire de bien-être et de services.

41

projets des communes membres ont été soutenus financièrement pour un total de 998 000 € d'aides conventionnées

75%

des projets subventionnés via les fonds de concours concernent la transition énergétique

DÉCHETS

Un 2^e PLPDMA pour Saint-Louis Agglomération

Le 27 mars 2024, le Conseil de communauté de Saint-Louis Agglomération a adopté son deuxième **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)** pour la période 2024-2029.

Derrière ce long sigle se cache un plan, des mesures et de nouvelles pratiques pour réduire la production et l'émission de déchets.

L'objectif de ce deuxième PLPDMA est de diminuer les ordures produites sur le territoire avec pour but – **15 % de déchets en 2030**. Cela représente un effort de réduction de **93 kg par habitant**.

Pour l'atteindre, le nouveau programme comprend **13 actions** et s'articule autour de **4 thématiques** :

- communication auprès des différents publics
- gestion de proximité des biodéchets
- allongement de la durée de vie et réemploi
- éco-exemplarité et amélioration du service.

Parmi les actions mises en œuvre en 2024, on retient :

- les travaux d'accessibilité en déchetteries pour mettre en place un contrôle d'accès par badge
- le redimensionnement du service de collecte pour les professionnels
- les travaux en cours pour créer le Recyparc du Liesbach à Blotzheim qui comprendra un espace recyclerie, l'organisation d'ateliers zéro déchet, etc.



7

ateliers zéro déchet et 110 participants

1 013

élèves du CP au CM2 ont été sensibilisés aux enjeux de la réduction des déchets

21

21 sites de compostage partagés sur le territoire = 260 foyers participants



Un nouvel équipement sur le territoire

Pour réduire les déchets à la source, Saint-Louis Agglomération a entrepris des travaux en février 2024 pour ouvrir un nouveau site à Blotzheim, le « Recyparc du Liesbach », qui favorise le réemploi, la réparation ou le détournement des objets.

Le but : récupérer, donner, réparer et jeter en dernier ressort !

Afin d'accueillir les nouveaux types de déchets (jouets, articles de sport et loisirs ou bricolage, jardinage), la déchetterie sera organisée en trois zones :

- un accès dédié pour les déchets verts permettant aux administrés de les évacuer sans encombrer le site
- un espace ressourcerie géré par un acteur local de l'économie sociale et solidaire
- une déchetterie en haut de quai avec, à son extrémité, un caisson pour les déchets ultimes.

Ce nouvel équipement sera également un lieu de prévention et de sensibilisation, une occasion de changer de regard avec des animations grand public et scolaires, ainsi qu'un espace pédagogique.



1,37 ha
superficie du terrain

582 m²
surface du bâti

4,38 M€
coût prévisionnel de l'opération

256 000 €
prestations intellectuelles

4,122 M€
construction des bâtiments et aménagement de la voie d'accès

Projet réalisé avec un soutien financier de l'État à hauteur de 1 million €.



EAU ET ASSAINISSEMENT

Pour une eau de qualité

En 2024, la Direction de l'eau et de l'assainissement de la collectivité a entrepris des **travaux de construction d'un puits** P1bis de 200m³/heure au champ captant de Saint-Louis Neuweg, en renouvellement du puits P1 dont la vétusté a été avérée à la suite d'une campagne d'inspection caméra.

Ce diagnostic a aussi permis à la collectivité d'engager le remplacement du puits P2 (250m³/heure).

Les deux puits, construits dans les années 1978-1979, présentaient en effet des anomalies d'ordre structurel qui nécessitaient leur mise aux normes pour garantir le maintien des capacités de production de la plus grande unité de distribution du territoire.



RAPPEL

Depuis le 1^{er} janvier 2020, conformément aux dispositions de la loi NOTRe, l'ensemble de la compétence Eau et Assainissement relève des compétences obligatoires de l'intercommunalité.

28

réservoirs sur le territoire

727

 km

linéaires de réseau

200

fuites réparées

17 000

avaloirs curés

Assainir pour mieux collecter, transporter et traiter l'eau

Saint-Louis Agglomération a en charge l'intégralité des systèmes d'assainissement et notamment la gestion des **7 rhizosphères** présentes sur son territoire. Ces installations, composées de filtres plantés de roseaux, constituent un procédé épuratoire adapté pour les communes de moins de 2 000 habitants et s'intègrent bien dans leur environnement. **L'eau est épurée par des bactéries présentes dans des lits de sable.** Les roseaux utilisent l'azote et le phosphore comme nutriments et permettent une bonne infiltration de l'eau.

L'exploitation de ce type d'ouvrage requiert un passage journalier et nécessite la mise en place d'une organisation opérationnelle spécifique pour gérer ces installations. Ainsi, notre collectivité pilote ce service en coopération avec les agents des communes d'assise de nos 7 rhizosphères par l'intermédiaire de conventions d'une durée de 4 ans établissant les conditions d'intervention des différents protagonistes. Ce mode de gestion a été reconduit par délibération du Conseil communautaire en date du 13 novembre 2024.



MOBILITÉ - TRANSPORTS

Ligne 220 : mon ami Freund

Depuis le 15 décembre 2024, **la ligne de bus 220 relie la gare de Lörrach (D) à l'Euroairport** en desservant au passage le Palmrain, le centre de Huningue, le centre et la gare de Saint-Louis.



Ce nouveau service permet notamment aux usagers de se rendre à l'aéroport dès 4 h du matin et vient ainsi compléter l'offre de bus du réseau Distribus.

Financée par des fonds Interreg et portée par le Landkreis Lörrach, cette nouvelle ligne permet d'étendre le réseau de transport public et s'inscrit pleinement dans la coopération transfrontalière.

Saint-Louis Agglomération soutient cette expérimentation à hauteur de 25 000 € par an pendant 3 ans.

30 ans : un anniversaire qui se fête

2024 marque les **30 ans d'existence du réseau Distribus**.

Au cours de cette année, **le nombre de voyages effectués sur le réseau s'élève à 2 542 731. Ce nombre cumulé avec les voyageurs du Tram 3 atteint 3 505 131 trajets !**

Les recettes commerciales du réseau couvrent 37,5 % des charges d'exploitation (moyenne nationale 17 %). En ajoutant les différentes participations de la Région et de l'État, ce taux monte à 52,9 % et avec la part du versement mobilité affecté au bus, il s'établit à 93,5 %. En 2024, la part du déficit d'exploitation de Distribus financée par le budget général de Saint-Louis Agglomération est inférieur à 0,5 M€.



Pour une circulation plus fluide : la solution 5A3F

Le chantier routier 5A3F (Aménagements pour l'Amélioration des Accès Autoroute-Agglomération des 3 Frontières) a officiellement été lancé le 15 février 2024 en présence d'élus locaux, du Président de l'Agglomération, Jean-Marc Deichtmann et du Président de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), Frédéric Bierry.

Ce chantier, porté par la CeA,

durera plus de trois ans et a pour objectif de sécuriser les déplacements des usagers et fluidifier le trafic autour de Saint-Louis, sur la RD105 et l'autoroute A35.

Les mobilités douces ne sont pas oubliées avec la création d'une piste cyclable entre le carrefour du cimetière de Saint-Louis et celui du Technoport et la pose d'une passerelle piétons-cycles qui

permettra de relier le Technoparc à Hésingue au futur Quartier du Lys à Saint-Louis en surplombant l'A35 et la route douanière.

15 M€

Participation de SLA au coût des travaux

1 M€

1^{ère} participation financière de SLA en 2024 (versement échelonné des 15 M€ de 2024 à 2032)

Mobilisée pour les mobilités douces

Une nouvelle initiative de l'Agglomération pour les mobilités douces sur le territoire a vu le jour fin novembre en gare de Saint-Louis avec l'**ouverture d'une vélostation**. Cette installation, dans des locaux vacants et réaménagés pour l'occasion à la gare, est gérée par l'association Médiacycles, engagée pour l'insertion et la mobilité douce dans le Sud Alsace.

Les habitants de l'Agglomération peuvent ainsi **louer un vélo à assistance électrique (VAE) pour 1 mois, 3 mois ou 12 mois maximum** sans se poser la question de l'entretien, réalisé et pris en charge par SLA et l'association.



150 m²

superficie du local

60

VAE disponibles + 1 vélo cargo électrique

327 354 €

Coût des travaux -
(subvention de la CeA :
62 388 € et de la Région
Grand Est : 20 628 €)

Un service de gardiennage sécurisé

Un service complémentaire est proposé à la location de vélo : **le gardiennage sécurisé de votre vélo personnel**.

Ouvert du lundi au vendredi de 6 h à 10 h et de 16 h à 20 h, il permet de stationner son vélo en toute sécurité pendant les heures de bureau ou la nuit et le week-end. Vous êtes ainsi assuré de le retrouver pour reprendre votre train en début ou fin de journée.

Service accessible dès 4 € pour une semaine, 8 € pour un mois et 60 € pour l'année.

Après 1 mois d'ouverture (fin décembre 2024), la vélostation comptait déjà 4 locations, dont 2 VAE, un vélo-cargo et une place de gardiennage.



Défi réussi !

Chaque année en mai, le territoire de l'Agglomération s'engage dans le « Défi j'y vais » pour inciter les agents, les employés ou les scolaires à se déplacer autrement et à adopter d'autres modes de déplacement plus vertueux.

À l'échelle de la collectivité, cela représente 25 agents, 6 329 km et 835 kg de CO2 évités.

SLA se classe 37^e au classement régional sur un total de 102 établissements inscrits dans la catégorie « de 101 à 400 salariés ».

Sur l'ensemble du territoire, 14 entreprises et 6 écoles primaires ont participé au défi multimodal.

Les participants ont parcouru 137 955 km en mode alternatif ce qui a permis d'éviter l'émission de 18 621 kg de CO2.

Je gare mon vélo

Depuis le mois de janvier 2024, **un local de stationnement vélos de 85 places est disponible au rez-de-chaussée du parking P+R de la gare de Saint-Louis**, du côté de la station du tramway.

Pour y accéder, l'usager doit télécharger l'application « La Ruche à vélos », s'inscrire et réserver **gratuitement** une place pour la journée, trois jours ou un mois.

SLA propose ainsi un service qui remporte un fort succès avec une fréquentation de 3 993 passages au cours de l'année, 240 cyclistes inscrits sur l'application, 149 abonnés et un pic de fréquentation au mois de septembre avec 656 passages. Une affaire qui roule !



HABITAT

Habitat : faciliter l'accès à un logement abordable

En novembre 2024, la collectivité a adopté un **Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs** (PPGDID) élaboré avec le concours étroit de ses communes membres et de l'ensemble des acteurs compétents dans le domaine du logement social.

La loi ALUR du 24 mars 2014 a en effet rendu obligatoire l'instauration de ce plan pour les EPCI dotés d'un Programme Local de l'Habitat.

Ce document a pour vocation de **définir les orientations destinées à assurer la gestion partagée des demandes de logement social et à satisfaire le droit à l'information.**

Il vise à favoriser l'accès des ménages éligibles à un logement social et à leur permettre de réaliser les différentes étapes de leur parcours résidentiel au sein du parc public.

Son contenu

Ce plan s'articule autour de 4 thématiques :

1. l'accueil, l'information des demandeurs et l'enregistrement de leur dossier
2. la gestion partagée de la demande
3. la cotation de la demande
4. la gouvernance et le pilotage partenarial du plan.

Cette déclinaison s'appuie sur des fiches actions dont la mise en œuvre est programmée sur la période 2024-2030.



La politique de l'habitat à SLA c'est aussi

Le développement et l'amélioration du parc de logement social avec :

- 8 opérations de création de logements sociaux financées dans 6 communes de l'Agglomération (Village-Neuf, Saint-Louis, Huningue, Blotzheim, Bartenheim, Hésingue)
- 220 000 € de subventions accordées
- 168 nouveaux logements sociaux prévus dont 88 de type PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)
- 40 000 € accordés pour la réhabilitation d'une résidence de 40 logements sociaux à Huningue.

Le soutien à la réhabilitation thermique du parc privé :

- 56 523,67 € accordés à 8 syndicats de copropriétés pour participer au financement d'études et de prestations intellectuelles préalables à la réalisation de travaux de réhabilitation de copropriétés privées
- 7 propriétaires occupants aux ressources modestes et bénéficiaires d'une aide MaPrimeRénov ont pu obtenir une subvention de 500 €, soit un total de 3 500 €.

POLITIQUE DE LA VILLE - GENS DU VOYAGE

L'accueil des gens du voyage sur le territoire

Un **Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV)** a été élaboré pour définir pour la période 2024-2029 la politique partenariale en matière d'accueil, d'habitat et d'inclusion des gens du voyage à l'échelle du Département.

SLA, du fait de sa situation géographique, fait face à une augmentation exponentielle des installations des gens du voyage, dépassant largement les capacités d'accueil du territoire et les moyens d'accompagnement mis à disposition de la collectivité.

Après examen, les élus des 40 communes membres de l'Agglomération, ont relevé le **décalage manifeste entre les recommandations du projet du SDAHGV (adopté par arrêté préfectoral le 3 janvier 2025) et la réalité du terrain**. L'approche proposée ne répond pas à la situation spécifique du territoire et ne permet pas de résoudre les problèmes rencontrés. Ils ont donc émis un avis défavorable lors de la réunion du Conseil communautaire en mars 2024.

Tarifification

En 2024, SLA a révisé la tarification appliquée dans les 2 aires permanentes d'accueil des gens du voyage : le montant du droit de place a été diminué de moitié soit 3 €/emplacement/jour, (montant proche de celui pratiqué dans l'Agglomération mulhousienne).

Quartier de la gare à Saint-Louis : signature du 2^e contrat de ville

En matière de Politique de la ville, SLA et la Ville de Saint-Louis agissent pour **améliorer les conditions de vie des habitants du Quartier de la Gare à Saint-Louis** désigné en 2014 QPV, Quartier Prioritaire de la Ville. Ce quartier est entré dans ce dispositif en raison de la concentration d'une population en situation de pauvreté économique par rapport au reste de la ville. Il compte plus de **2 240 habitants** soit plus de 10 % de la population ludovicienne et près de 3 % de la population de SLA. Les avancées importantes permises grâce au Contrat de Ville 2014-2023 expliquent une **nouvelle contractualisation pour la période 2024-2030**.

Dans la poursuite du premier contrat, cette nouvelle convention signée le 12 novembre 2024 repose sur 3 grands enjeux :

- faire vivre les espaces communs et consolider le cadre de vie
- optimiser les opportunités pour plus d'autonomie et de réussite
- renforcer la convivialité et la solidarité.

Les 14 cosignataires sont donc engagés durant les 6 prochaines années dans une mission commune d'accompagnement et de soutien dans l'animation et la mise en œuvre du contrat de ville en vue d'une amélioration continue du bien-vivre ensemble au sein du Quartier de la Gare.

En 2024, SLA a accordé près de **60 000 € de subvention à 7 porteurs de projets pour la réalisation de 14 actions** destinées aux habitants du QPV.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une dynamique économique trinationale en mouvement

Le Quartier du Lys à Saint-Louis, doté d'une position stratégique grâce à sa multimodalité et la proximité de la gare, de l'EuroAirport et des grands axes routiers et autoroutiers, a été retenu pour accueillir un nouveau site à haute valeur environnementale. La quatrième réunion de concertation publique concernant la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Quartier du Lys s'est tenue le 8 octobre 2024. Cet événement, organisé au Foyer de Saint-Louis, a marqué une étape cruciale dans l'avancement du projet en réunissant divers acteurs et parties prenantes pour discuter des évolutions et des prochaines étapes du développement de ce quartier stratégique.

Le projet retenu par les élus de l'Agglomération et de la Ville de Saint-Louis est destiné à recevoir un campus d'enseignement et de formation et des hébergements avec une attention particulière portée à la qualité de vie.

Un partenariat a ainsi été conclu avec Grand E-Nov + afin d'étudier les besoins et opportunités du territoire et plus spécifiquement pour accompagner et guider l'aménagement du Quartier du Lys vers des activités innovantes à forte plus-value.



Un pôle Sciences de la Vie à Huningue

L'Écoparc des Trois Pays est un projet innovant situé à Huningue dans le secteur Sud de l'Agglomération.

Il a été inauguré en octobre et sera dédié aux **sciences de la vie**. Le terrain de 10 ha entièrement réhabilité par Brownfields, société spécialisée dans la réhabilitation de friches, est prêt à accueillir des activités à haute valeur ajoutée orientées vers la recherche et le développement dans les domaines de la pharma/biotech.

Ce projet a pour vocation de développer localement de nouvelles compétences, de booster les activités existantes qui génèrent de la valeur et des emplois, d'attirer les talents et de renforcer le rayonnement régional et au-delà.

Bien en Alsace

La démarche « Bien en Alsace » engagée par SLA aux côtés de l'ADIRA (Agence de développement d'Alsace) répond à une demande des employeurs locaux à **mettre en œuvre des actions pour attirer, fidéliser et faciliter l'épanouissement des talents en Alsace.**

L'objectif de ce processus est d'**améliorer le recrutement et de renforcer l'attractivité de l'Alsace en proposant des actions concrètes** répondant aux besoins exprimés par les recruteurs.

Plusieurs outils de communication sont ainsi disponibles :

- un guide des bonnes pratiques pour accompagner les entreprises dans leur processus d'embauche
- un flyer séduction pour la promotion du territoire
- une brochure présentant les arguments pour trouver un poste en Alsace.

En avril 2024, la collectivité et une quarantaine de partenaires économiques ont officialisé leur engagement dans ce dispositif innovant par **la signature d'une charte** au lycée Mermoz, principal lieu de formation du territoire.



Le rdv incontournable de l'emploi

Trinat'emploi est l'événement incontournable de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprise dans le Sud Alsace organisé par SLA, France Travail et la Mission Locale Saint-Louis Altkirch.

L'édition 2024 a accueilli 1 800 visiteurs et 76 exposants qui ont pu présenter leur domaine d'activités, leurs offres d'emploi, leur programme de formation.

Ce salon est une véritable **opportunité pour les candidats de rencontrer directement des recruteurs, d'échanger sur leurs parcours et même de partager leur projet** avec le pôle création d'entreprise présent sur le site.

Cet événement, engagé dans la démarche « Bien en Alsace », répond à un besoin des employeurs du territoire mais aussi des demandeurs d'emploi.

1 800

visiteurs

76

exposants

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Ça roule à SLA

Dans le cadre de sa stratégie territoriale touristique, SLA a pour ambition de structurer et de promouvoir la filière cyclotouristique.

À cet effet, l'Agglomération a mis en œuvre depuis 2 ans un dispositif d'aide à la labellisation **Accueil Vélo** pour les professionnels du tourisme souhaitant s'engager dans la démarche en prenant à sa charge 80 % du coût du label. Les résultats sont très satisfaisants puisque le territoire est passé de 4 établissements labellisés en 2022 à **22 labellisés en 2024**.

Pour poursuivre dans cette dynamique, SLA a missionné en 2024 le cabinet Inddigo pour réaliser un diagnostic des infrastructures existantes sur dix itinéraires cyclables structurants. Cette étude a permis d'identifier les manques en termes de sécurité et les besoins d'équipements.

Elle a aussi donné lieu à l'élaboration d'un **schéma d'implantation d'aires de services adaptées aux cyclotouristes**. Les conclusions préconisent la création de 7 nouvelles aires de services et le renforcement de 13 aires existantes. Le travail se poursuivra en 2025 avec une mission de maîtrise d'œuvre qui permettra d'identifier les coûts réels de ce projet.



22

labellisations sur le territoire en 2024

Les aménagements au Port de plaisance de Kembs

En lien avec la réflexion menée par Inddigo en 2024, le port de plaisance de Kembs a ainsi été désigné comme une aire principale pour les cyclotouristes.

De nombreux équipements étaient déjà en place et le lieu est labellisé Accueil Vélo.

Pour compléter l'offre existante, SLA a installé des box vélos, des consignes pour les affaires personnelles et une table de pique-nique abritée.



DÉVELOPPEMENT RURAL

À la rencontre de mon voisin agriculteur

Dans le cadre de son « Projet Alimentaire Territorial », SLA souhaite favoriser le vivre ensemble en créant du lien entre les habitants et les exploitants agricoles. Le service développement rural de l'Agglomération a ainsi organisé pour la première fois la manifestation « **Fermes ouvertes** » en juin, à laquelle 4 fermes ont participé.

L'objectif : promouvoir l'agriculture locale, permettre aux exploitants de faire découvrir leurs métiers et contraintes.

Chaque ferme proposait un programme d'activités diverses (visite de la ferme, exposition de machines agricoles et de vieux tracteurs, etc) ainsi qu'un repas faisant la part belle aux produits locaux et de la ferme.

1 500 visiteurs ont ainsi déambulé entre les 4 sites pour (re)découvrir le métier d'exploitant agricole, échanger avec les agriculteurs sur leur métier et prendre conscience de la diversité et de la richesse de l'agriculture sur le territoire.



Le programme européen LEADER

Le dispositif européen « Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale » (LEADER), administré par un Groupe d'Action Locale (GAL) qui réunit des acteurs publics et privés, permet de soutenir des projets sur des thématiques très variées : circuits courts, transition énergétique, mobilités durables, culture, tourisme, santé, etc. Un nouveau programme s'est ouvert au sein de l'Agglomération pour la période 2023-2027.

Pour bénéficier de cette aide, dont l'enveloppe globale financière s'élève à 1 096 027 € jusqu'en 2027, les initiateurs de projets complètent un dossier et le présentent au GAL.

Dans la région des Trois Frontières, le projet d'un espace « **Ressourcerie** » dédié au réemploi, aux nouvelles filières et aux déchets d'équipements électriques ou électroniques à la nouvelle déchetterie « **Le Recyparc du Liesbach** », a été retenu pour bénéficier d'une **subvention de 40 000 €**.



Une plaquette pour s'y retrouver

Dans l'objectif d'inciter à consommer local, un document recensant les 28 producteurs du territoire a été édité et distribué à l'ensemble des foyers de l'Agglomération.

Cette carte, également disponible en ligne, intitulée « Les produits d'ici » invite à découvrir les exploitants et leur offre en vente directe.

Acheter directement chez le producteur, c'est le meilleur moyen de soutenir l'agriculture du territoire !



Un après-midi d'échanges « Mangeons local en Sud Alsace »

Une démarche collective portée par 4 collectivités (dont SLA) pour soutenir l'agriculture locale s'est déroulée pour la première fois le 19 mars 2024 à Sierentz, avec un objectif commun : **favoriser une alimentation produite localement et des productions qui rémunèrent correctement les exploitants.**

120 professionnels du monde agricole, de la grande distribution et de la restauration ont pu réfléchir et s'exprimer sur les difficultés rencontrées, le manque de visibilité et la communication.

Ils ont proposé des solutions, notamment par la mise en relation des acteurs professionnels via des événements professionnels tel qu'un forum, la mise en place de plateformes, le renforcement de certaines filières, une communication auprès du grand public et une nécessité de renforcer les points de vente de produits locaux.

URBANISME

Un territoire dynamique

L'aménagement du territoire passe aussi par les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux...) via une plateforme en ligne permettant de vérifier que les projets sont conformes aux règles d'urbanisme applicables.

Le service ADS (Application du Droit du Sol) de l'Agglomération a traité au cours de l'année 2024, pour le compte des communes, **3 297 dossiers** :

- 1 354 certificats d'urbanisme
- 1 357 déclarations préalable
- 14 permis d'aménager
- 517 permis de construire
- 55 permis de démolir.

ZAI « Gruen » à Sierentz

Dans le cadre du développement territorial et de l'innovation urbaine, une avancée significative a été réalisée avec **la sélection de Nexity comme concessionnaire pour l'aménagement de la Zone d'Activité Intercommunale (ZAI) Gruen à Sierentz**. Ce projet ambitieux et stratégique participe au rééquilibrage territorial du Sud Alsace et s'inscrit dans la stratégie de développement économique de Saint-Louis Agglomération.

La ZAI Gruen représente une opportunité exceptionnelle de créer une nouvelle zone d'activités économiques en entrée de ville. L'objectif est de **concevoir un aménagement qui intègre les meilleures pratiques en matière d'urbanisme, d'environnement et de mobilité** pour attirer des entreprises innovantes et créer des emplois.

22 ha
superficie de la
ZAC Gruen

ZAC du Technoparc à Héringue

Le 22 avril 2024, le groupe Duval a signé un compromis de vente pour l'acquisition d'un lot de 2,18 hectares au sein de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Technoparc à Héringue. Cette acquisition marque une étape significative dans le développement du village d'entreprises NOVHASSO, un projet soutenu par Saint-Louis Agglomération.

Objectif du projet : Le projet NOVHASSO vise à accompagner les petites entreprises en développement en offrant des solutions flexibles, tant à l'achat qu'à la location. Situé au cœur de la zone économique des Trois Pays, à la jonction de la Suisse, de l'Allemagne et de la France, et à proximité immédiate de l'EuroAirport, ce village d'entreprises, destiné aux PME, s'étend sur une surface totale de 12 000 m².



PISTES CYCLABLES

Tous à vélo !

Pour accompagner son attractivité et faciliter les déplacements, **le territoire développe son réseau de pistes cyclables.**

2 nouvelles pistes cyclables ont ainsi été inaugurées sur l'axe Saint-Louis/Bartenheim/Kappelen/Stetten. Ce projet répond à une volonté de développement de liaisons cyclables Est-Ouest sur le territoire.

En mars, la voie verte reliant Stetten et Kappelen, d'une longueur de 610 m, a été aménagée pour un **coût total de 360 000 € TTC.**

Un 2^e tronçon mesurant 815 m reliant Bartenheim et Brinckheim a été ouvert aux cyclistes en décembre et permet également de rejoindre les deux Eurovéloroutes du territoire (EuroVélo 5 et 15). Son coût global se positionne autour de **245 000 € TTC.**

2

nouvelles pistes
cyclables

1,41 km

de pistes cyclables
en plus sur le
territoire



COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Un modèle de valorisation de l'espace

Le Parc des Carrières implanté entre Bâle, Allschwil, Hégenheim et Saint-Louis, constitue l'un des plus vastes espaces paysagers au cœur de l'Agglomération.

Afin de renforcer la biodiversité et la qualité de vie des habitants à proximité, il a vu le jour en 2021 sur d'anciennes parcelles agricoles et se poursuit sur les zones comblées de la carrière. Des chemins piétons et cyclables bordés de haies vives, une aire de jeu et 3 hectares de parc sont aménagés. Sa concrétisation témoigne de l'engagement commun de partenaires publics et privés français et suisses en faveur du vivre-ensemble et de la qualité de vie dans la région trinationale.

Afin de compléter les aménagements réalisés sur la première partie du parc, des plantations participatives ont été réalisées le samedi 7 décembre 2024 avec des habitants. Plus de 500 nouveaux arbres et arbustes ont été plantés.

La deuxième phase d'aménagement du parc est prévue sur la période 2025-2028.



ESPACES FRANCE SERVICES



59

participants

4

ateliers

10

sessions

Un nouveau succès lors des journées nationales des EFS

Les Espaces France services (EFS) de Sierentz et Ranspach-le-Bas ont pris part à nouveau cette année aux journées nationales dédiées lors des quinze premiers jours d'octobre.

Des événements gratuits ont été proposés aux usagers sur différentes thématiques : atelier de sensibilisation aux « Gestes qui sauvent » en partenariat avec la Croix Blanche, conférence sur les « Dangers sur Internet et les arnaques numériques » réalisée par la Gendarmerie nationale, initiation à l'utilisation d'un ordinateur pour les seniors et atelier « Bienvenue à la retraite » avec l'association Atout Age Alsace et Brain Up.

La participation active des habitants confirme l'intérêt et l'utilité de ces journées.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Un projet de territoire au service de la population

La Convention Territoriale Globale (CTG) est un **projet de territoire permettant d'améliorer et de développer le service aux familles**. Il s'agit d'une démarche contractuelle entre SLA, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les partenaires sociaux, éducatifs ou encore associatifs du territoire.

L'engagement de la collectivité pour ses habitants

En 2021, l'Agglomération s'est engagée dans une première CTG avec la CAF pour la période 2021-2024 en s'impliquant dans des actions en lien avec les thématiques de l'enfance-jeunesse, de la petite enfance et de la parentalité. Lors d'un COTECH organisé le 26 juin 2024, un bilan de la CTG a été présenté, centré principalement sur :

- La promotion du métier d'assistant maternel et réalisation d'une vidéo au cœur d'un Relais Petite Enfance (RPE)



- La création d'un OpenData sur l'enfance jeunesse et sur les structures d'accueil petite enfance (RPE, Mam et crèches)
- La mise en place et animation du réseau Enfance (ALSH) et du réseau Jeunesse (service des Sports et Jeunesse)
- La valorisation du dispositif BAFA
- La création d'un réseau de soutien à la parentalité
- La sensibilisation des parents aux enjeux de santé de leurs enfants et de la relation parents-enfants par des ateliers au sein des crèches.

Et après...

Une CTG est en constante évolution pour répondre aux besoins des familles. Elle constitue une opportunité pour renforcer les politiques sociales locales, permettre un accès équitable aux services, s'adapter aux nouvelles attentes et créer une synergie entre les acteurs locaux.

PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

Ma vie à la crèche

Les crèches intercommunales Tom Pouce à Hagenthal-le-Bas et Les Loustics à Ranspach-le-Bas ont accueilli respectivement 77 et 74 enfants en 2024.

Des équipes formées et à l'écoute des familles

Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité d'accueil, les professionnels collaborent activement avec les parents. Ils participent régulièrement à des formations leur permettant de perfectionner leurs pratiques, d'explorer de nouvelles approches pédagogiques et d'enrichir leur savoir-faire au service du bien-être et de l'éveil des jeunes enfants.

Par ailleurs, pour renforcer le lien avec les familles et encourager les échanges, des « **cafés des parents** » sont organisés tout au long de l'année. Ces rencontres très appréciées, rassemblent entre 5 et 10 parents.

S'engager pour l'environnement et le bien-être

Engagées dans une démarche de **transition énergétique et écologique**, les deux crèches ont répondu à un **diagnostic** portant sur de nombreux items : alimentation, dépenses énergétiques, produits d'hygiène, projets mis en place dans la structure, bien-être des professionnels, etc.

Elles ont ensuite participé à un **audit** axé sur deux thématiques : l'alimentation et la gestion des déchets, ainsi que la consommation annuelle d'eau.

30

places disponibles dans chaque crèche

De 10

semaines

5

à ans

Tranche d'âge des enfants pour l'accueil à la crèche

Pour poursuivre son action en termes de transition écologique, SLA a remplacé les deux dernières chaudières fioul de la collectivité situées dans les crèches Tom Pouce et Les Loustics par des **chaudières à granulé bois**.

Pour lutter contre les effets du changement climatique, SLA a investi 169 167 € HT (203 000 € TTC). Une recherche de partenaires financiers a permis d'escompter un co-financement à hauteur de 75 %.

Les chaudières mises en service en octobre 2024 ont fonctionné tout l'hiver et permettent déjà **un gain financier autour de 30 % sur l'achat du combustible**. Une solution durable et plus écologique !



Relais petite enfance : un lieu d'échanges et de rencontre

Les Relais Petite Enfance (RPE) du territoire accompagnent les parents et les professionnels tout au long de l'année en proposant différents événements. Ils ont pour vocation de **guider et d'orienter les familles dans leurs démarches et recherches de modes d'accueil**. Ils constituent également des structures ressources pour les assistantes maternelles pour partager des expériences avec d'autres professionnels, se former, participer à des moments conviviaux ou encore connaître leurs droits et devoirs.

36

animations proposées

314

enfants participants

185

assistantes maternelles participantes

CULTURE

La médiathèque fait sa rentrée du numérique

À la médiathèque intercommunale « La Citadelle » à Sierentz, le mois de novembre a été consacré à la thématique du numérique. Les différentes initiatives proposées aux élèves du collège Dolto de Sierentz ont été travaillées en collaboration avec deux professeurs.

L'objectif : l'éducation aux médias, à l'information, au travail de vérification.

Traquer l'info !

Les élèves ont ainsi pu prendre part à un Escape Game « Traqueurs d'Info » et assister à une intervention au collège du journaliste de France Info Antoine Deiana pour apprendre à distinguer la presse, les blogs, les sites sérieux, à avoir une vision large de l'actualité et à développer son sens critique pour se prémunir des fausses informations.

Une soirée-débat destinée au grand public a aussi été organisée à la médiathèque pour décrypter le vrai du faux de l'information. Cette conférence était animée par Antoine Deiana, Frédéric Vézard, rédacteur en chef des Dernières Nouvelles d'Alsace et de l'Alsace et Bénédicte Bossard, journaliste radio.

27

collégiens participants

48

participants à la soirée débat



4 145

abonnés à la médiathèque

82 549

prêts

23 193

documents tous supports confondus

57

accueils de classes

41

animations proposées

Kümm mit üns go renna !*

Le service promotion de l'alsacien a participé pour la deuxième année à la manifestation « **Sprochrenner** » le 20 mai.

Cette course, organisée par l'association alsacienne du même nom, présidée par Patrick Puppink, a pour objectif de développer un élan fédérateur et festif d'appartenance à l'espace culturel, économique et européen du Rhin supérieur. Cette épreuve de relais symbolise le partage et la transmission du patrimoine immatériel et linguistique de l'Alsace sur tout le territoire.

À cette occasion, **une journée festive était organisée lors du passage de la course à Sierentz** avec au programme animation musicale, quizz sur la région, stand de jeux d'antan, petite restauration et buvette.

Des jeunes du territoire ont tenu une buvette pour financer un voyage à Londres dans le cadre de l'accompagnement de projet du service jeunesse de Saint-Louis Agglomération.

90 personnes ont pris part à l'événement.

*Viens courir avec nous



NUMÉRIQUE

Cybersécurité ou comment lutter contre le phishing

Le **phishing** ou **hameçonnage** est une forme d'escroquerie mail et/ou sms très courante au sein des collectivités territoriales. 91 % des cyberattaques utilisent en effet l'email comme porte d'entrée.

SLA a commandé auprès d'une entreprise spécialisée **une prestation d'audit phishing pour réaliser un premier état des lieux** de la situation de la collectivité.

Ainsi, entre le 11 et le 15 mars 2024, ce sont 786 messages qui ont été envoyés aux agents et 358 utilisateurs testés. 29 % des destinataires ont cliqué au moins une fois sur l'un des liens contenus dans ces mails faussement frauduleux, soit 104 personnes.

Cette première étape a permis de réfléchir à la mise en place d'une campagne de sensibilisation au risque du phishing pour renforcer la vigilance de tous au sein de l'Agglomération.



Open Data : pour une plus grande transparence

Les données Open Data ou «données ouvertes» sont des informations publiques, accessibles et réutilisables gratuitement et par tous. Elles renseignent l'utilisateur sur différentes thématiques, améliorent la circulation de l'information en interne et permettent une plus grande transparence de l'action publique.

Afin d'**enrichir son offre de publications**, le service Open Data de l'Agglomération a publié au cours de l'année six nouveaux jeux de données (portant le nombre à 63) :

- producteurs agricoles du territoire en circuits-courts
- aménagements cyclables
- les Maisons d'Assistants Maternelles (MAM)
- les crèches de Saint-Louis Agglomération
- sectorisation des Relais Petite Enfance (RPE)
- points d'accueil des Relais Petite Enfance (RPE).

2 nouvelles visualisations – « Les producteurs en circuits courts » et « Offres de services pour la Petite enfance » sont venues s'ajouter à l'offre.

Améliorer la sécurité des travaux à proximité des réseaux

Le service SIG (Système d'Information Géographique) de la collectivité a entamé en 2024 l'avant-dernière année d'exécution d'un accord-cadre pour la réalisation des levés de réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse. **26 communes membres participent à cette démarche**, qui a un double objectif :

1. doter les membres du groupement d'une cartographie des réseaux qu'ils exploitent et respecter les attentes réglementaires relatives aux DT-DICT (réforme anti-endommagements de 2012).

2. intégrer les résultats des levés dans le SIG de SLA et les diffuser aux communes via le SIG-web.

Au cours de l'année 2024, SLA a passé commande pour le compte de 6 communes (Bartenheim, Buschwiller, Hégenheim, Hésingue, Knoeringue et Uffheim) pour la réalisation de 66 km de levé de réseau d'éclairage public et près de 3 km de levé de réseau de signalisation lumineuse pour un montant total de 68 000 € HT.

SANTÉ

L'Éductour ou la promotion du territoire auprès de jeunes médecins

Développer l'offre de soins sur le territoire fait partie des prescriptions du contrat local de santé signé en novembre 2023 à l'hôpital de Saint-Louis.

15 internes en médecine ont ainsi été conviés par le service santé de SLA à venir découvrir le territoire et ses atouts lors d'une journée de promotion le 26 octobre.

L'objectif de cette journée : entrer en contact direct avec des étudiants pour leur présenter les attraits de l'Agglomération, sa richesse et sa diversité culturelle mais aussi sa situation géographique.

Une visite touristique du territoire leur a été réservée : visite privée de l'EuroAirport, balade en taxis fluviaux sur le Rhin, visite guidée du campus Novartis à Bâle et enfin visite de Vitra à Weil am Rhein.

Un programme bien rempli pour séduire, espérer un coup de cœur pour le territoire et une future installation.



En chasse contre le moustique-tigre

Depuis quelques années maintenant, certaines communes de Saint-Louis Agglomération sont envahies par les moustiques-tigres. Lutter contre la prolifération de cet insecte, à fort pouvoir de nuisance et potentiellement vecteur de maladies, fait partie des 16 actions prévues dans le contrat local de santé. Ainsi, le service santé a organisé en collaboration avec la Brigade verte **des temps de sensibilisation tout au long de l'année**. Ces formations,

à destination des habitants, apprennent à reconnaître ce moustique, enseignent les bons gestes pour maîtriser sa propagation et pourquoi pas incitent à devenir référents en la matière pour sensibiliser son entourage, ses voisins.

Des campagnes de communication par voie d'affichage dans les aribus et dans les bus du réseau Distribus sont venues compléter les actions de sensibilisation pour toucher le plus grand nombre.



SPORTS

Tous à vélo

Au-delà de la gestion des deux piscines, Saint-Louis Agglomération développe et met en place de nombreux événements sportifs.

En mai 2024, en collaboration avec l'association SSO (Sundgau Sports Organisation), **la collectivité a participé à la course cycliste La Sundgauvienne.**

4 parcours différents ont été proposés : 1 randonnée familiale de 17 km et 3 randonnées sportives de 54, 77 et 131 km.

208 participants se sont lancés dans la course pour une **prise en charge financière de l'Agglomération à hauteur de 10 000 €.**

Un bel événement sportif !



16

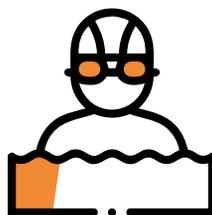
événements
proposés

133 423

entrées à la
piscine couverte à
Village-Neuf

64 267

entrées au centre
nautique à
Saint-Louis



Spectacle immersif « Like me »

La collectivité a prolongé son offre en organisant un spectacle immersif à la piscine couverte à Village-Neuf.

La «Compagnie dans l'arbre» a proposé 4 représentations en 2 jours.

215 personnes ont assisté à ce spectacle original et peu commun qui a permis d'assurer la promotion des équipements sportifs de l'Agglomération.



Tous en forme

La réouverture du bassin de nage en janvier et de l'espace forme au mois de septembre 2024 ont boosté la fréquentation de la piscine couverte à Village-Neuf. Pour rendre l'espace plus attractif, **les horaires d'accès ont été élargis et les tarifs revus à la baisse.**

Les prestations restent les mêmes : sauna, bain vapeur, banquettes chauffantes, espace repos avec transat et terrasse extérieure pour un pur moment de relaxation.

COMMUNICATION

Une stratégie de communication repensée et co-construite

La Direction de Saint-Louis Agglomération a engagé **une nouvelle stratégie de communication**. Pour la définir, elle a organisé, en partenariat avec l'agence Résonance Publique, trois groupes de travail réunissant des élus, des acteurs socio-professionnels du territoire et des agents de la collectivité.

Ces ateliers ont permis d'échanger autour de la connaissance du territoire, de sa visibilité, de son image auprès des habitants et du fonctionnement de l'Agglomération. Les enseignements tirés de ces échanges ont posé les bases d'une stratégie destinée à **mieux faire connaître les actions de Saint-Louis Agglomération**.

La première étape de cette démarche s'est traduite par une campagne de communication à l'occasion des vœux du Président, déployée notamment sur les abribus de la ville de Saint-Louis.



MUTUALISATION

Pour un PICS mutualisé

Un PICS, **Plan Intercommunal de Sauvegarde**, concourt à la solidarité entre les communes membres d'une même intercommunalité.

Ce document est obligatoire pour les EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre lorsqu'au moins une des communes membres doit élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le PICS organise la solidarité entre communes et constitue un outil essentiel pour la gestion des crises et pour faire face aux risques. Il est indispensable pour les communes exposées à divers risques naturels (inondation, risque sismique) et technologiques.

Deux journées de formation, d'échanges et de construction ont ainsi eu lieu au courant de l'année 2024 réunissant

des élus, des experts et des professionnels en matière de sécurité – SDIS, préfet, associations de sécurité civile, entreprise extérieure spécialisée dans la problématique – pour réfléchir aux risques et élaborer cet outil de gestion de crise à l'échelle intercommunale.

Ces deux temps de travail ont réuni 128 personnes volontaires pour participer à des ateliers et à des mises en situation. Le travail se poursuivra en 2025 avec l'élaboration du PICS.

Un PICS constitue donc **un outil fondamental pour assurer la sécurité et la protection des populations face aux crises**, en organisant une réponse collective et coordonnée des communes.



128

participants aux échanges et ateliers sur le PICS

RESSOURCES HUMAINES

Agir pour l'égalité professionnelle femmes-hommes : un engagement fort et concret de la collectivité

Depuis 2021, Saint-Louis Agglomération s'investit activement en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Après un premier plan d'actions déployé entre 2021 et 2023, un second Plan Égalité Femmes-Hommes, couvrant la période 2024-2026, a été adopté par les élus et validé en Comité Social Territorial le 24 octobre 2024.

Il traduit une volonté forte : **faire de l'égalité un levier d'épanouissement professionnel pour toutes et tous**, en cohérence avec la stratégie pluriannuelle de gestion des ressources humaines. Il comprend 49 mesures concrètes,

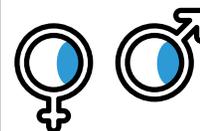
axées sur la prévention des violences sexistes et sexuelles, l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle, ou encore la sécurisation des parcours.

En mobilisant agents, élus et instances consultatives, Saint-Louis Agglomération affirme son exemplarité et veille à inscrire durablement l'égalité au cœur de ses pratiques.

Un réseau d'ambassadeurs de l'égalité sera également mis en place pour renforcer la culture de l'égalité dans tous les services.

49

mesures concrètes dans le Plan Égalité Femmes-Hommes



Plan canicule : protéger les agents des fortes chaleurs

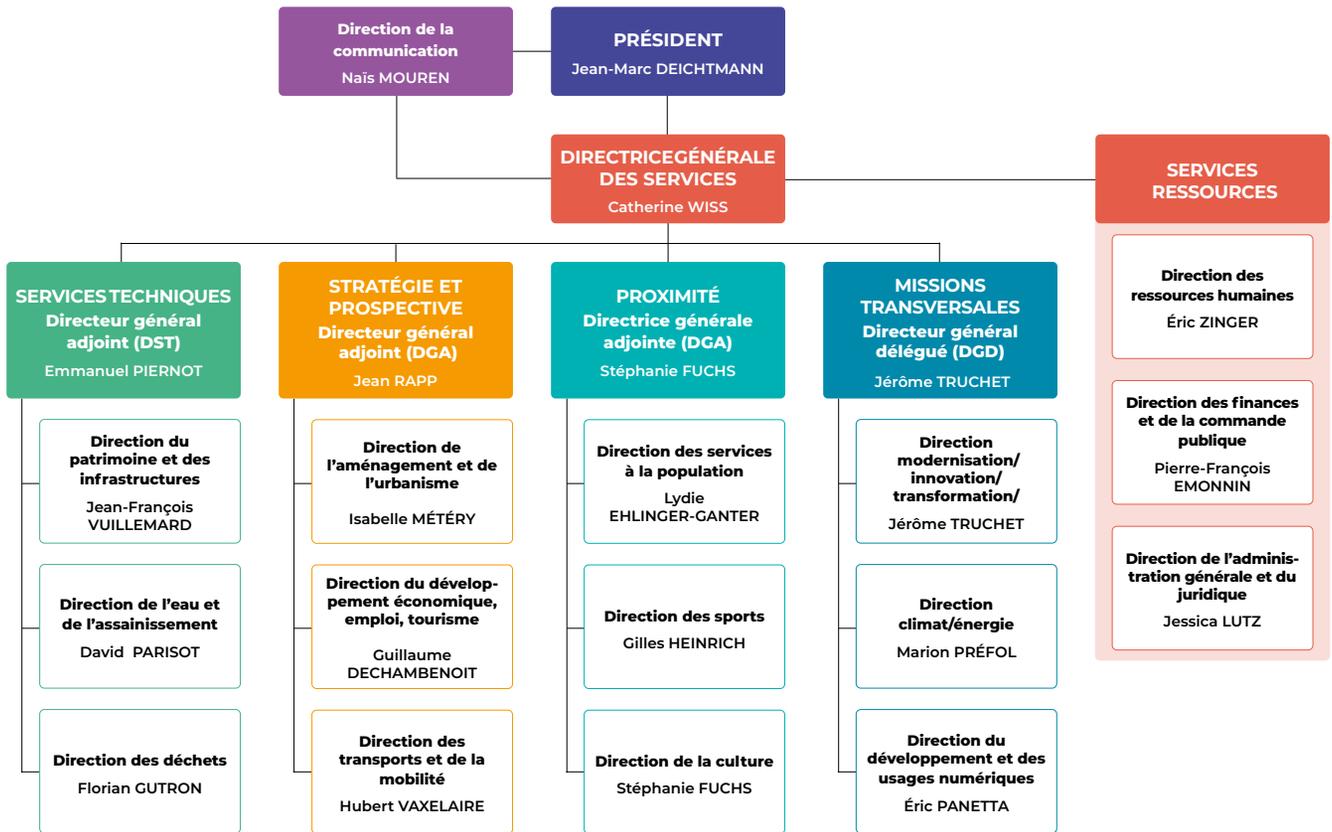
Face à l'intensification des épisodes de chaleur extrême, Saint-Louis Agglomération a adopté un Plan Canicule afin d'**assurer la santé, la sécurité et le bien-être de ses agents durant la période estivale.**

Ce plan, intégré à la politique de prévention des risques professionnels de la collectivité, prévoit des mesures concrètes : adaptation des horaires de travail, mise à disposition de moyens de rafraîchissement, surveillance des conditions de travail sur le terrain, flex office et diffusion régulière de consignes de prévention.

Des kits d'information ont été élaborés et des référents ont été désignés pour relayer les bons réflexes à adopter. Une attention particulière est portée aux personnels les plus exposés, notamment ceux intervenant en extérieur.

Préserver la santé de chacun est une priorité. Ce plan illustre l'engagement constant de Saint-Louis Agglomération pour un environnement de travail protecteur, bienveillant et adapté aux défis climatiques.

ORGANIGRAMME DE LA COLLECTIVITÉ



Le Bureau



**KNIBIELY
Philippe**

15^e Vice-Président
Saint-Louis



**PFENDLER
Pierre**

13^e Vice-Président
Hagenthal-le-Haut



**KANNENGIESER
Bernard**

11^e Vice-Président
Bartenheim



**LITZLER
Thierry**

9^e Vice-Président
Rosenau



**ZELLER
Thomas**

7^e Vice-Président
Hégenheim



**MEYER
Jean-Paul**

5^e Vice-Président
Blotzheim



**WIEDERKEHR
Denis**

3^e Vice-Président
Attenschwiller



**SCHMIDIGER
Pascale**

1^{ère} Vice-Présidente
Saint-Louis



**DELMOND
Max**

1^{er} Assesseur
Folgensbourg



**STRICH
Vincent**

2^e Assesseur
Steinbrunn-le-Haut



**GERTEIS
Stéphanie**

3^e Assesseur
Saint-Louis



**FUCHS
Gilbert**

4^e Assesseur
Hagenthal-le-Bas

Bartenheim



**CAPON
Patrick**



**RINQUEBACH
Ariane**

Blotzheim



**GASSER
Lucien**



**LEFEBVRE
Martine**



**SCHMITT MEYER
Sandrine**

Geispitzen



**BAUMLIN
Christian**

Hégenheim



**KERN
Gérard**

Kembs



**BACH
Céline**



**ROSSÉ
Christiane**



**SCHACHER
Francis**

Knoeringue



**UEBERSCHLAG
André**

Koetzingue



**CAZES
Hélène**

Leymen



**OTMANE
Rémy**

Liebenswiller



**MULLER
Hubert**

Ranspach-le-Haut



**RODDE
Stéphane**

Rosenau



**WOGENSTAHL
Nadine**

Saint-Louis



**BACHMANN
Florian**



**CHOQUET
Sylvie**



**DINTEN
Françoise**



**ECKES
Raymond**



**FERRANDEZ
Françoise**



**GANGLOFF
Karin**

Sierentz



**MUNCH
Paul-Bernard**



**SORET VACHET-
VALAZ Rachel**

Stetten



**MULLER
Jean-Luc**

Uffheim



**RIBSTEIN
André**

Village-Neuf



**KASTLER
André**



**RAMASSAMY-
BELLAMY Thurianne**



DEICHTMANN
Jean-Marc
Président
Huningue



TURRI
Pascal
2^e Vice-Président
Sierentz



ROUDAIRE
Joël
4^e Vice-Président
Kembs



TRENDEL
Isabelle
6^e Vice-Présidente
Village-Neuf



LATSCHA
Gaston
8^e Vice-Président
Hésingue



ADRIAN
Daniel
10^e Vice-Président
Landser



WILLER
Christèle
12^e Vice-Présidente
Buschwiller



JUCHS
Bernard
14^e Vice-Président
Schlierbach



GINDER
Philippe
5^e Assesseur
Brinckheim



TSCHAMBER
Yves
6^e Assesseur
Helfrantzkirch



SIBOLD
Clément
7^e Assesseur
Rantzwiller



FRANÇOIS
Christine
8^e Assesseur
Huningue



SCHICCA
Daniel
9^e Assesseur
Saint-Louis



KIBLER-KRAUSS
Sabine

Hésingue



CHAPPEL
Josiane

Huningue



BOHLY
Dominique



FÉRON
Jules



STRIBY
Patrick



ZAKRZEWSKI
Valérie

Kappelen



GABRIEL
Guillaume



FUCHS
Serge

Magstatt-le-Haut



HELGEN
Sandrine

Michelbach-le-Bas



SCHICKLIN
Julien

Michelbach-le-Haut



WOLGENSINGER
André

Neuwiller



MILINTENDA
Carmelo

Ranspach-le-Bas



MUTH
Sandra



SAVARY
Nicolas



GISSY
Bernard



KAHRIC
Franck



PISARONI
Gabriel



SCHMITTER
Bernard



SFEIR
Lola



**STRAUMANN-
HUMMEL** Jocelyne



**TCHEKOUTIO-
TAISNE** Aline

Wahlbach



MARTIN
Anthony

Waltenheim



KUNTZ
Valérie

Wentzwiller



PILLERI
Angelo

Zaessingue



ZINNIGER
Roger

